



LYCÉE ET COLLEGE PRIVES CATHOLIQUES SAINT JOSEPH

207, rue Félix Faure
76072 LE HAVRE CEDEX
Tél. : 02.35.46.51.52

Annexe : Saint-Jo Sup - CCIH
182, Quai George V 76600 LE HAVRE
Tél. : 02.35.22.51.52

Site : www.st-jo.fr

Le Havre, le 24 Août 2022

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour une nouvelle année scolaire.
Nous vous transmettons les temps forts de ces premières semaines.

COLLEGE

Jeudi 1er Septembre 2022

Cette journée est réservée à l'accueil des élèves.

9 h 00 : Les élèves des classes de 6^{ème} seront accueillis à la Chapelle accompagnés de leurs parents (un représentant légal par enfant) et seront pris en charge par leurs professeurs principaux jusqu'à 15 h 20. Le repas du midi sera offert.
A 15h 20, les élèves sortiront par la rue de la Cavée Verte.

- **11 h 00** : Accueil des classes de 3^{ème} qui seront libérées à 12 h 30
- **14 h 00** : Accueil des classes de 4^{ème} qui seront libérées à 15 h 30
- **14 h 30** : Accueil des classes de 5^{ème} qui seront libérées à 16 h 00

Les cours ainsi que la restauration des classes du collège commenceront le vendredi 2 septembre selon l'emploi du temps qui aura été remis aux élèves.

Rappel distribution des manuels scolaires

- Jeudi 25 août : Niveau 3^{ème}
- Vendredi 26 août : Niveau 5^{ème}
- Lundi 29 août : Niveau 6^{ème}
- Mardi 30 août : Niveau 4^{ème}

La distribution aura lieu dans le gymnase sous la chapelle selon les horaires suivants : 8h30/12h et 13h30/17h.

Ne pas oublier le chèque de caution de 150 euros.

Pour le bon déroulement de ces journées, merci de bien respecter ces horaires et de rentrer par la rue de la Cavée Verte.

Réunions d'informations. Pour les Parents (un représentant légal par enfant), la présence des élèves n'est pas nécessaire.

- Lundi 5 septembre à 17h45 pour les classes de 6^{ème}
- Jeudi 8 septembre à 17h45 pour les classes de 5^{ème}
- Lundi 12 septembre à 18 h pour les classes de 4^{ème}
- Mardi 13 septembre à 18 h pour les classes de 3^{ème}

Aumonerie (catéchèse)

En inscrivant votre enfant à Saint-Joseph, vous l'avez placé dans une institution catholique. La catéchèse en collège est organisée de telle sorte que chacun puisse y trouver sa place. Différentes propositions vont vous être offertes. Merci d'y prêter attention.

Informations générales

Les entrées et sorties se font par la rue de la Cavée Verte.

Il vous est possible de rencontrer soit Madame Jardin, directrice des études du Collège, soit un responsable de niveau.

En classe de 6ème	Isabelle Jardin	i.jardin@st-jo.fr
En classe de 5ème	Marion Vau-Rihal	m.vaurihal@st-jo.fr
En classe de 4ème	Silvia Alvarez Suarez	s.alvarez@st-jo.fr
En classe de 3ème	Xavier Deswert-Olivier	x.deswertolivier@st-jo.fr

L'utilisation des téléphones portables est INTERDITE à l'intérieur de l'établissement. Nous vous rappelons que les relations entre les élèves sur les réseaux sociaux ne relèvent pas de la responsabilité de l'Institution mais de celle des parents. Le harcèlement moral peut entraîner des poursuites pénales. Chacun est invité à prendre ses responsabilités.

Les codes Pronote élèves et responsables seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Merci de vérifier vos coordonnées sur votre compte pronote.

Les dossiers de demande de bourse nationale, pour les collégiens, sont à retirer au secrétariat scolaire à compter du 1er septembre (date limite de retrait du dossier : le 20 octobre 2022).

LYCEE

Jeudi 1er Septembre 2022

Une matinée d'accueil est organisée pour tous les niveaux.

8 h 30 : Accueil des élèves de seconde
10 h 30 : Accueil des élèves de Première et Terminale

Les lycéens seront pris en charge par leurs Professeurs Principaux et ce pendant environ 1h30. Les cours commenceront le vendredi 2 septembre selon l'emploi du temps qui aura été remis aux élèves.

La restauration (self et cafétéria) fonctionnera à partir du 2 septembre 2022.

Réunions d'informations

Une première rencontre entre le Professeur Principal et les Parents d'élèves (un représentant légal par enfant) se tiendra à l'Institution Saint-Joseph :

- Mardi 6 septembre à 18h : niveau Seconde
- Lundi 19 septembre à 18h : niveau Première
- Jeudi 15 septembre à 18h : niveau Terminale

APEL : Rappel pour les manuels scolaires des lycéens et la procédure Atouts Normandie

Atouts Normandie :

1 - Les élèves qui ont fait leur demande et **qui n'ont pas encore effectué le prépaiement en ligne**, doivent penser à finaliser la procédure en ligne pour que nous puissions récupérer les **60 euros**. Quand nous avons récupéré les 60 euros, vous recevez un mail d'Atouts Normandie qui prouve que la procédure est bien terminée. Le chèque de caution est barré et conservé dans le dossier de l'élève pour être restitué en fin d'année.

2 - Pour les élèves qui n'ont pas encore effectué leur demande, il faudrait penser à le faire.

Manuels scolaires :

Pour les élèves n'ayant pas encore récupéré et/ou rendu leurs livres, vous êtes priés de régulariser **impérativement le 1er septembre entre 9h et 16h** en apportant 2 chèques (1 chèque de 50 € et 1 chèque de 60 €). En l'absence des deux chèques, les livres ne seront pas donnés.

Après le 1er septembre, il n'y aura plus de permanence de distribution de livres.

Quelques rappels du règlement intérieur

Nous vous rappelons le paragraphe du règlement intérieur relatif aux absences des élèves :

« 1°) *En cas d'absence, il est demandé aux familles d'en informer l'établissement dès la première heure de cours.*

2°) *Tout élève, rentrant après une absence, doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter au Responsable de la vie scolaire muni d'une justification écrite datée et signée de ses parents.*

Toute justification d'absence donnée par téléphone doit obligatoirement être confirmée par écrit.

Nous insistons plus particulièrement sur ce second point. En effet nous constatons que de plus en plus souvent, le Responsable de la Vie Scolaire doit réclamer à plusieurs reprises les justifications écrites d'absence. C'est pourquoi nous vous demandons de veiller au respect de ce point de règlement. Sans justification écrite et spontanée d'absence, une sanction pourra être décidée.

3°) *Les familles seront informées de toute absence non justifiée le plus rapidement possible. »*

La présence des élèves aux devoirs surveillés et aux examens blancs est **obligatoire** au même titre que la présence en cours. Toute absence, sans motif valable, entraînera automatiquement la note zéro à l'épreuve ainsi manquée et sera sanctionnée de la même façon qu'une absence non excusée en cours. Des sessions de rattrapage des évaluations non effectuées se tiendront le samedi matin.

Il semble important de rappeler que tout "repas de classe" organisé en dehors des locaux de l'Institution Saint-Joseph ne peut être placé sous la responsabilité de cette dernière, sauf si un courrier émanant de l'Institution le spécifie aux parents.

Aumônerie

Les lycéens ont la possibilité de suivre une catéchèse, de participer à des groupes de réflexion et de solidarité. De plus, ils peuvent en première et terminale assurer la catéchèse en sixième et sont concernés par les différentes activités de l'aumônerie. Madame Catherine PREVOST et Johannes DU TOIT s'occupent de la mise en place de toutes ces propositions.

Informations générales

Sachez également qu'il vous est toujours possible de rencontrer Monsieur Gayerie, directeur des études du lycée, soit un responsable de niveau.

2nde	Julien Lebourg	j.lebourg@st-jo.fr
1 ^{ère} 1 - 1 ^{ère} 2 - 1 ^{ère} 4A - 1 ^{ère} 5 - 1 ^{ère} 6 T1 - T2 - T4A - T5 - T6	Anne Sophie Coustham	As.coustham@st-jo.fr
1 ^{ère} 3 - 1 ^{ère} 4B - 1 ^{ère} 7 - 1 ^{ère} 8 - 1 ^{ère} 9 T3 - T4B - T7 - T8 - T9	Gilles Gayerie	g.gayerie@st-jo.fr

Les codes Pronote élèves et responsables seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Merci de vérifier vos coordonnées sur votre compte pronote.

St JO SUP : Unité pédagogique post-bac

Les étudiants de 1^{ère} années de BTS, de Classe préparatoire ECG rentreront le **jeudi 1er septembre 2021 à 13 h.**

Les étudiants de 2^{ème} années de BTS et de Classe préparatoire ECG rentreront le **vendredi 2 septembre à 14 h.**

Nous vous précisons que des messes de rentrée seront célébrées à la Chapelle de l'Institution, les dates et heures seront communiquées à tous les élèves ultérieurement.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions de croire, Chers Parents, en nos sentiments les meilleurs.

Le Chef d'Établissement
G. DEMEILLERS